

manufacturés des pays « de la deuxième vague » que de celles des NPI, reflétant un changement radical par rapport à la situation d'il y a dix ans. Le cas des textiles et du vêtement confirme qu'il faudrait, pour bien saisir l'évolution de la structure par produits, effectuer l'analyse à un niveau beaucoup plus détaillé. On peut néanmoins soutenir que, dans les pays « de la deuxième vague » dotés de ressources assez variées, la croissance des exportations de produits manufacturés est, dans l'ensemble, orientée vers le passage à des opérations de transformation plus élaborées, sans rapport souvent avec les ressources du pays. Dans les économies insulaires pauvres en ressources, la quasi-totalité de l'expansion des exportations a été le fait d'activités délocalisées.

Vers quelle destination ?

Il est presque impossible, à partir des données actuellement disponibles, de faire des analyses utiles de la répartition géographique des exportations de produits manufacturés en provenance des pays « de la deuxième vague ». D'une part, les statistiques existantes sous-estiment fréquemment les exportations totales vers les pays voisins (c'est-à-dire, d'autres pays en développement) à cause de sous-recensements et de la contrebande. Cette distorsion affecte particulièrement les séries chronologiques longues. D'un autre côté, la fréquence prise en compte des réexportations fausses l'image dans le sens opposé. Enfin — et c'est le plus important — tant la situation à un moment donné que son évolution varient considérablement d'un pays à l'autre en fonction de certains facteurs : situation géographique, existence d'unions douanières et de zones de libre-échange, bouleversements politiques, etc.

On peut cependant tenter de dégager quelques conclusions générales. Premièrement, dans la mesure où l'on accepte les chiffres sans discussion, les pays « de la deuxième vague » tendent à exporter vers les pays en développement une part de leurs produits manufacturés un peu supérieure au chiffre moyen pour l'ensemble des pays en développement (environ un tiers). On peut proposer diverses explications à ce phénomène, explications qui ne s'excluent d'ailleurs pas mutuellement : l'importance des mar-

chés de l'OPEP pour certains pays en développement exportateurs de produits manufacturés, le rôle des plans d'intégration régionale en Amérique latine et, dans une moindre mesure, en Afrique, le fait que certains pays en développement relativement industrialisés sont de plus en plus capables de fournir des produits qui, s'ils ne sont pas concurrentiels sur les marchés industriels, sont néanmoins parfaitement adaptés aux marchés de certains pays en développement.

Deuxièmement, avec là encore un certain nombre d'exceptions, la part des pays en développement dans les exportations totales de produits manufacturés des pays de la deuxième vague tend à diminuer. Cette évolution traduirait d'une part, la lenteur de la croissance des marchés des pays en développement autres que les pays de l'OPEP et les NPI durant la majeure partie des années 70 et, d'autre part, le fait que le protectionnisme, dans nombre de pays en développement, s'est exercé principalement à l'encontre des produits offerts par les pays « de la deuxième vague ». La crise des expériences d'intégration régionale et les difficultés politiques entre pays voisins ont accentué ces tendances.

En dépit du protectionnisme et de la stagnation, l'expansion des exportations continue donc, en général, à être essentiellement axée sur les marchés de la zone OCDE.

* *

L'ensemble de ces données incite à un certain optimisme s'agissant des perspectives offertes dans les pays en développement aux stratégies axées sur l'exportation. Les chiffres préliminaires sur les importations des pays de l'OCDE laissent en effet entrevoir que si les pays « de la deuxième vague » n'ont pas échappé au marasme qui a marqué le commerce mondial ces deux dernières années, ils continuent à mieux faire que la plupart des autres pays en développement. Reste à savoir si, dans les années à venir, ces pays pourront consolider leurs acquis, renforcer l'effet d'entraînement de leurs exportations sur les autres secteurs de leur économie et rester ouverts sur l'extérieur.

(L'Observateur de l'OCDE, novembre 1982.)

BRÈVE HISTOIRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA HAUTE-VOLTA

Sous ce titre, la revue *Économie et humanisme* a publié, dans son numéro de mai-juin 1982, l'article suivant de J. Y. Marchal, chercheur à l'ORSTOM (*).

Située entre 10 et 15 degrés de latitude nord, au centre de la Boucle du Niger, la Haute-Volta s'étend sur 274 000 km². Le paysage apparaît monotone : un vieux socle dépourvu de reliefs. Du point de vue climatique, le pays connaît deux saisons qui rythment l'année : une sèche d'octobre à mai et une humide de juin à septembre. Les pluies diminuent du sud-ouest (1 300 mm) au nord-est (500 mm), en même temps que la saison sèche s'allonge et que les risques de mauvaise pluviosité s'accroissent (pluies utiles pour la culture).

(*) Office de la recherche scientifique et technique outre-mer.

La population (5 600 000 habitants), dont 95 % sont des paysans ou des éleveurs, est répartie irrégulièrement sur l'ensemble du territoire. La région centrale, habitée par les groupes mossi, gurunsi et bissa, est très peuplée (40 à plus de 100 habitants/km²), tandis que les régions septentrionales, parcourues principalement par les éleveurs, ne sont qu'un peuplement épars (moins de 10 habitants/km²), tout comme la région Est peuplée par les Gurmantché. Dans les régions Ouest, les densités varient selon les groupes : 30-49 habitants/km² à Banfora et en pays dagari, 10-15 habitants/km² en pays bwa et moins de 10 habitants/km² autour de Sidéradougou. Par ailleurs, les vallées qui

ORSTOM Fonds Documentaire

N° : 35471 ep 1

Cote : B

parcourent la Haute-Volta (Volta Blanche, Rouge et Noire) sont presque désertes.

C'est au centre du pays, dans la région peuplée par les Mossi (2 500 000 habitants) que l'on observe les plus grosses concentrations de villages et l'occupation la plus forte des terres par les cultures.

Quatre villes dépassent 20 000 habitants : Ouagadougou, la capitale : 120 000 ; Bobo-Dioulasso : 75 000 ; Koudougou : 21 000 et Ouahigouya : 21 000 également.

Par rapport à ses ressources, la Haute-Volta paraît surpeuplée. Elle constitue un important foyer d'émigration vers les plantations de café et de cacao de Côte-d'Ivoire et du Ghana et vers les centres industriels de ces mêmes pays (1).

Enclavée dans le continent africain, dépourvue de produits exportables (agricoles ou miniers), à peine dotée d'un embryon d'industrie, la Haute-Volta connaît une situation économique difficile. L'essentiel de la production agricole est représenté par les cultures vivrières (les mils) et les rendements, compte tenu des techniques cultivables, de mauvais sols et des caprices climatiques, sont faibles : 5 à 8 quintaux/ha. Le sorgho et le petit mil sont cultivés par toutes les populations, mais les récoltes sont souvent insuffisantes pour les nourrir. Seule l'arachide des régions sud-ouest, cultivée en plus des mils, peut être exportée régulièrement. Le coton, cultivé un peu partout, ne donne des productions intéressant la commercialisation que dans l'Ouest de la Haute-Volta (27 000 tonnes exportées en 1975 ; 42 000 tonnes en 1976. A titre de comparaison, le Mali a exporté, respectivement en 1975 et 1976 : 51 000 et 100 000 tonnes ; la Côte-d'Ivoire : 59 000 et 75 000 tonnes).

Au bout du compte, c'est l'élevage extensif traditionnel, pratiqué par les Peul, dans les régions de faibles densités humaines, qui procure au pays sa principale richesse exportable, absorbée par la Côte-d'Ivoire, le Ghana, le Mali (puis, dans l'ordre, la France, l'Italie, le Maroc et le Japon). Toutefois, avec les sécheresses qui affectent l'Afrique de l'Ouest depuis 1970, le troupeau a été fortement diminué.

Les ressources minières sont limitées, pour ne pas dire inexistantes. Bien que les indices minéraliers soient nombreux, les gisements reconnus sont peu étendus et non exploités. Une mine d'or, au centre du pays, ne fonctionne plus, et le manganèse de Tambao, au Nord-Est, n'est pas encore extrait, malgré de nombreux projets élaborés depuis 1968 (2).

Les industries se bornent donc à transformer quelques matières premières locales, essentiellement agricoles (huileries de Bobo-Dioulasso, brasseries de Bobo-Dioulasso et de Ouagadougou, égreneuses de coton) ou bien produisent quelques biens d'équipement pour le paysannat (petits ateliers de construction de charrettes et charrues, à Ouagadougou). Depuis 1970, une filature (Koudougou) et depuis 1974 une sucrerie (Banfora). Du fait de cette situation économique peu développée, le commerce extérieur est des plus déficitaires : les exportations représentent moins de la moitié des importations.

(1) Près de 24 % des hommes sont absents de leur village, en pays mossi.

(2) La mine d'or de Poura devrait être réouverte en 1982 (?).

Pour améliorer les conditions de l'économie voltaïque, il faudrait accroître en priorité les productions agricoles intéressant l'étranger (arachide, coton, sésame...), exploiter les réserves minières (mais elles sont faibles), en fait mobiliser l'ensemble de la population sur un programme national défini à partir d'une politique dont on voit mal, présentement, quel pourrait en être le caractère nouveau, puisque la Haute-Volta dépend de l'aide financière de pays dits « amis ».

Le budget de la Haute-Volta fait appel aux sources de financement extérieures, entre autres françaises, mais aussi allemandes, américaines ; généralement européennes. Quelles qu'elles soient, ces aides décident de ce qu'il est bon de faire ; mis à part quelques dons, elles doivent apparaître « rentables » pour les pays prêteurs. Si le milieu naturel (climat sec, sols peu fertiles, absence de gisements miniers importants) n'est pas propice à un développement économique rapide et relativement facile, l'aide est mesurée avec parcimonie. L'état de sous-développement que connaît la Haute-Volta aujourd'hui s'explique, dans une large mesure, par sa dépendance vis-à-vis du système d'économie libérale dans lequel elle a été intégrée depuis le début du siècle.

La politique de développement colonial (1896-1960)

Elle peut se résumer par : 52 ans d'exploitation minière et 12 ans de petit équipement.

La situation économique « bloquée » n'est pas nouvelle. Pourtant, les précurseurs de la conquête militaire du pays (Krause, Crozat, Binger, Monteil) ont cru que la région était fertile :

« La plus belle production est l'élevage des chevaux »... « Le sol, cultivé sur de vastes étendues, donne en abondance sorgho, maïs, arachide, indigo, ignames et la liane à caoutchouc y pousse »... « Comme richesses minérales, on signale du fer et un peu d'or » (Journal des Voyages, n° 68-72, 1898).

En fait, les colonisateurs se sont mépris sur les potentialités du pays. Ils ont fait l'association malencontreuse entre fortes densités de peuplement et possibilités de développement, en se rattachant à l'idée que la pression d'une population sur les ressources apprend à cette population le travail intensif et lui apporte la stimulation pour innover, effectuer des améliorations agricoles et augmenter ainsi la productivité.

La théorie économique, à la base des tentatives d'exploitation coloniale, est que le moteur de la croissance est la pression de la population et que l'énergie qui fait fonctionner ce moteur est le travail humain (c'est aussi la théorie « moderne » de E. Boserup, 1965) (*).

Les colonisateurs pensaient pouvoir mettre la population au travail avec d'autant plus de facilité qu'il existait déjà, sur place, un pouvoir politique traditionnel fortement structuré. C'était le cas des Mossi. C'est donc surtout, dans le centre du pays le plus peuplé et encadré par un système de commandement villageois, que l'effort colonial a porté avec le plus de force.

(*) NDLR de PE. — Les références complètes des ouvrages cités se trouvent dans la bibliographie, en fin d'article.

1896-1919 : la conquête et la mise en condition des populations

Conquête militaire facile troublée par quelques résistances (1900, 1906-1907, 1917-1918). Les commandants militaires mettent en place l'armature administrative (postes, « cercles ») et laissent la place, dès 1904, aux administrateurs civils. A cette date, l'« épopée coloniale » est achevée. L'aire d'exploitation pacifique des territoires occupés commence.

Le principe colonial est que chaque territoire participe à son propre développement. La métropole ne subventionne que les dépenses militaires. Le gouvernement général de l'AOF, qui siège à Dakar (3), finance les grands travaux d'infrastructure (ports, chemins de fer, aménagements agricoles), au besoin en recourant à des emprunts, mais le budget de chaque colonie et de chaque circonscription interne à une colonie trouve ses ressources dans les impôts, les droits de douane, les taxes diverses et le commerce que la colonie est capable d'organiser. Une partie des sommes recueillies est versée au Gouvernement général et l'autre partie lui revient (4).

Ce principe conditionne le « développement » de la Haute-Volta.

L'imposition fiscale, réclamée d'abord en nature (animaux, sacs de mil) ou en monnaie du pays (les « cauris »), est exigée en monnaie française à partir de 1903. Cette exigence contraint les paysans et les éleveurs à se dessaisir d'une partie de leurs biens pour la vente à des commerçants qui les paient en monnaie française avec laquelle, enfin, ils paient l'impôt réclamé. Sachons que l'impôt a été le stimulant injecté en milieu africain pour développer le commerce et favoriser la diffusion du franc.

L'impôt augmente d'année en année, en fonction de n'importe quel barème (il s'élève, pour le cercle du Mossi, à 311 000 F en 1906, à 360 000 F en 1907, à 555 000 F en 1908, à 656 000 F en 1910 ; en francs actuels, ces sommes seraient respectivement de 566 000, 655 000, 1 010 000, 1 194 000). Aussi, progressivement, les populations sont amenées à vendre une plus grande quantité de produits qu'il ne serait acceptable pour maintenir l'équilibre entre leur production et leur besoin. En 1914, une famine s'étend dans le pays (sécheresse), les vols se multiplient, les villageois attaquent les représentants de l'administration, d'autres abandonnent leur ferme et fuient dans les « brousses » pour échapper aux contraintes. Ces signes évidents de malaise économique sont accentués par l'obligation de recruter des tirailleurs pour les champs de bataille de France. Un recrutement de 10 000 hommes est exigé dans le cercle du Mossi pour la seule année 1918. Les hommes en âge d'être recrutés fuient, se mutilent. Ils veulent demeurer dans leur village, où ils ont déjà suffisamment de difficultés à vivre. Parallèlement à ces exigences de l'administration, les Français tentent de justifier le bien-fondé de leur occupation en montrant aux populations les avanta-

(3) L'Afrique occidentale française (AOF) est une fédération de colonies, décidée en 1895 et organisée de 1902 à 1904. Elle comporte huit territoires : le Sénégal, la Mauritanie, le Soudan (actuel Mali), la Haute-Volta, la Guinée, la Côte-d'Ivoire et le Dahomey. Le Togo (allemand jusqu'en 1918) a toujours eu un statut spécial.

(4) A titre d'exemple, la solde du personnel d'administration sera prélevée sur les recettes de chaque colonie jusqu'en 1946.

ges de la juridiction française, de l'assistance médicale, de l'enseignement... Les postes administratifs, qui deviendront plus tard des bourgades, des petites villes, s'équipent. Les bureaux de poste fonctionnent, les chemins sont entretenus. Bientôt, les automobiles vont circuler.

1919-1932 : l'exploitation du pays

Parallèlement aux recrutements militaires (qui ont pour effet de diminuer les forces du travail dans les villages), aux impôts qui continuent de s'accroître (dans le cercle de Ouahigouya, au nord de Ouagadougou, l'impôt passe de 181 000 F en 1915 à 934 000 F en 1924, à 1 187 000 F en 1925, à 1 825 000 F en 1926, à 2 200 000 F en 1927, à 2 570 000 F en 1928, à 2 578 000 F en 1930 — en francs de l'époque), un « développement économique » est lancé en Haute-Volta à compter de 1919.

C'est d'abord un développement fondé sur les produits de cueillette (gomme d'acacia, indigo, kapock) que l'on oblige les paysans à récolter et à vendre aux maisons de commerce. C'est ensuite, à partir de 1924, un développement cotonnier. L'artisan de cet « effort » de développement est le gouverneur Hesling, en poste de 1919 à 1927, à Ouagadougou. Il est persuadé (et il persuade ses administrateurs) que son territoire peut et doit exporter des milliers de tonnes de coton aussitôt qu'un mode de transport facile et économique aura été créé. Les Voltaïques sont mis au travail (extension des champs pour le profit de M. Bousac, aménagement de 6 000 km de pistes automobilisables, construction de ponts, portage des balles de coton, réquisitions...).

Le développement de la culture cotonnière est tel (10 000 tonnes commercialisées en 1927) que l'administration n'hésite pas à annoncer une production de 16 000 tonnes pour 1928. C'est, cette année-là, que tout se bloque.

Les paysans, en 1928, ne sont plus solvables. L'impôt rentre mal car, de 1925 à 1931, un cycle de sécheresse s'abat sur la Haute-Volta et le Niger voisin. « La question d'alimentation des populations devient extrêmement angoissante », annoncent les commandants de cercle. De plus, des vols de criquets viennent ravager jusqu'à 85 à 90 % des récoltes vivrières et commercialisables dans les régions du Nord.

Aussi, 3 000 tonnes de coton, seulement, sont livrées aux maisons de commerce, en 1928. Les paysans ont préféré donner la priorité aux mils. D'une part, il faut se nourrir et, d'autre part, le coton est mal payé (la production d'un hectare de coton équivaut à 82 F (1928) ; un ha de mil représente 200 F pour un travail moindre). Pour M. Bousac, c'est la crise. Il accuse l'administration de ne pas avoir suffisamment forcé les indigènes à produire. Une enquête est demandée par le gouvernement de l'AOF.

La commission d'enquête conclut à l'arrêt de la politique cotonnière, à la priorité à accorder « au moins pour un certain temps » aux cultures vivrières, à l'exemption d'impôts des personnes insolvables.

C'était reconnaître l'échec d'une tentative de développement « auto-centré », reconnaître que la Haute-Volta était une colonie « non viable ». Ce constat marque encore, de

nos jours, la Haute-Volta : « On ne peut pas compter sur un développement valable de ce pays », pensent les experts !

Parce que cette colonie ne produit pas et que son administration coûte trop cher, compte tenu des résultats économiques, la Haute-Volta est démantelée en 1932, partagée entre le Niger, le Soudan et la Côte-d'Ivoire qui, à elle seule, prend 56 % du territoire, dont le pays mossi (Haute Côte-d'Ivoire).

1932-1947 : le réservoir de main-d'œuvre

Les propositions de la commission d'enquête de 1931-1932, qui laissent clairement entendre qu'il fallait laisser vivre les populations à leur rythme, deviennent rapidement « lettres mortes ».

A partir de 1932, la Haute-Volta peut être considérée comme le réservoir de main-d'œuvre des colonies voisines, Soudan et surtout Côte-d'Ivoire. Dès 1919, les chantiers forestiers de la Côte-d'Ivoire, qui manquaient de main-d'œuvre (la colonie est peu peuplée et les Voltaïques sont réputés être de bons travailleurs disciplinés...) avaient réclamé des hommes à la Haute-Volta. Mais le gouverneur Hesling avait refusé, car il avait besoin de sa propre main-d'œuvre pour la construction du réseau routier et les prestations cotonnières. Sous la pression de hautes personnalités, puis sous la pression des événements (crise alimentaire de 1928), il autorise l'administration de la Haute-Volta à prêter son concours aux agents recruteurs venus des colonies voisines, car un émigrant est une bouche en moins à nourrir et, à son retour, il amène un pécule et peut payer l'impôt !

5 à 600 travailleurs partent chaque année vers le Soudan, voire le Sénégal ; 4 à 7 000 vers les chantiers ivoiriens. Ils sont rarement volontaires. Beaucoup de jeunes gens et des familles entières fuient le pays pour s'établir en Gold Coast (actuel Ghana) où l'administration britannique est moins sévère et où les émigrants peuvent trouver du travail dans des plantations de café et de cacao tenues par des Africains. En 1931, 220 000 Voltaïques sont recensés en Gold Coast, auxquels s'ajoute un volant saisonnier de 30 à 60 000 hommes.

L'administration française ne parvient pas à contrôler efficacement les frontières.

Le recrutement forcé atteint son paroxysme entre 1939 et 1943, car la Côte-d'Ivoire, de même que l'ensemble de l'AOF, dépend du gouvernement de Vichy (à l'inverse de l'AEF qui se rallie au général de Gaulle avec son gouverneur F. Eboué). Le mot d'ordre est « l'effort de guerre » : travailler deux fois plus pour relever la France.

En 1940, plus de 9 000 travailleurs sont recrutés en Haute Côte-d'Ivoire, en plus des 10 000 soldats enrôlés, qui sont utilisés sur place comme main-d'œuvre locale. L'effectif s'élève à 15 000 travailleurs en 1941 et 36 300 en 1942.

Une fois de plus, l'effort demandé aux populations est trop fort. « Tous les cercles fournisseurs de main-d'œuvre affirment unanimement, avec force et même avec indignation, que la limite du recrutement est non seulement

atteinte mais dépassée », écrit un administrateur. Le gouverneur de Côte-d'Ivoire décide alors de réduire les recrutements, car il craint que les populations, excédées par tant de contraintes « au nom d'un développement », se soulèvent contre leurs chefs : 23 600 hommes sont recrutés en 1943 et seulement 16 200 en 1944.

La même année, à la Conférence de Brazzaville, le général de Gaulle promet de procéder, à la fin des hostilités, à une transformation des modalités de la colonisation, notamment de décider l'interdiction du travail forcé. En avril 1946, une loi interdit les recrutements sous la contrainte en AOF.

Parallèlement à cet « adoucissement » de la part de l'administration, le mouvement politique du Rassemblement Démocratique Africain (RDA) prend naissance à Bamako, sous la présidence d'H. Boigny, et se propage rapidement en Haute Côte-d'Ivoire ; le programme de ce mouvement est résolument anti-colonialiste.

Pour endiguer la montée de la contestation générale et pour remercier les Voltaïques de l'effort qu'ils ont consenti (grâce notamment à la collaboration des chefs mossi), le ministre des colonies décide de reconstituer la Haute-Volta dans ses limites de 1932.

Le 4 septembre 1947, la Haute-Volta redevient territoire autonome et toutes les prestations y sont abolies.

Mais pour les populations, la situation va-t-elle vraiment changer du tout au tout ?

1947-1960 : la pré-indépendance : le temps des bienfaits

Puisque la situation redevient « viable », que l'administration est moins contraignante à l'égard des villageois et des éleveurs, les émigrés établis en Gold Coast reviennent dans leur village d'origine.

Dans le domaine agricole, des efforts sont enfin consentis : construction de petits barrages, création de fermes-pilotes (1949-1958), creusement de puits villageois et pastoraux, vulgarisation de la culture attelée et lutte contre l'érosion (1957). Jusqu'alors, la Haute-Volta n'a reçu aucun encadrement agricole, si ce n'est pour produire du coton et de l'arachide sous la contrainte. L'administration se rend compte tardivement que le système agricole est bloqué dans beaucoup de régions (maintien de techniques anciennes alors que le sol ne peut plus produire suffisamment, compte tenu de l'accroissement de la population). Pourtant, elle continue à s'intéresser au coton et à l'arachide et pense qu'avec les charrues la production peut en être facilitée. Rien n'est fait pour accroître la production des plantes vivrières et les difficultés alimentaires persistent même si, depuis 1945, les « pluies sont bonnes ». Et il faut toujours payer l'impôt !

Aussi, les Voltaïques (surtout ceux de la région centrale), « habitués » depuis 1928 à « aller chercher l'argent » dans les régions côtières, continuent à émigrer. Ils ne sont plus engagés sous la pression de l'administration, leur condition d'emploi dans les plantations ivoiriennes est devenue sensiblement comparable à celle offerte en Gold Coast, ils gagnent un peu d'argent, mais cette main-d'œuvre achemi-

née (SIAMO) hors de la Haute-Volta manque à la production : les quantités d'arachide et de coton vendues faiblisent, ainsi que celles des sacs de mil.

La Haute-Volta se vide lentement de sa force de travail et devient le pays où il n'y a rien à vendre et rien à acheter !

L'effort colonial tardif de mise en valeur de la Haute-Volta n'intéresse qu'un équipement léger (ponts, bâtiments administratifs, petits barrages en terre) ; c'est un leurre qui ne remet nullement en question le système économique colonial. D'ailleurs, pourquoi le serait-il, puisque la Haute-Volta apparaît « officiellement », sans pression d'aucune sorte, un satellite de la Côte-d'Ivoire ? Le paysannat voltaïque, gagné à l'économie monétaire (tout a été fait pour qu'il le soit, depuis 1903 !), forcé de quitter ses villages (pendant vingt ans !) sait dorénavant que la culture du café et du cacao rapporte de l'argent à quelques centaines de kilomètres de chez lui. L'horizon de vie des populations s'est élargi jusqu'aux forêts de la côte. C'est là-bas que l'on peut s'enrichir. Dans ces conditions, si l'indépendance a été accordée le 5 août 1960 à la Haute-Volta, que signifie ce mot du point de vue de l'économie nationale ?

L'assistance technique dans le cadre d'un État souverain

Le jour de l'indépendance de son pays, le président Yaméogho déclarait : « Le soleil s'est levé sur une Haute-Volta libre et indépendante, totalement maîtresse de son destin ». Il poursuivait son discours en annonçant : « Nous trouverons de par le monde des amis prêts à nous apporter leur aide et leur concours en toute loyauté, et au premier rang desquels la République française (...), mais aucune formule toute faite, aucun pays ne pourra se substituer à nous dans la tâche de construction nationale (...). C'est par le labeur acharné et quotidien de chacun que nous ferons lever de cette terre, chère à nos cœurs, les cités florissantes et les hommes comblés qui doivent marquer le visage de demain de la Haute-Volta ».

Pendant six mois, le gouvernement hésite entre l'ami ivoirien (H. Boigny) associé à la France et le modèle offert par le Mali, le Ghana, voire la Guinée, plus lointaine.

En janvier 1961, « pour réagir contre l'impérialisme responsable de la mort de P. Lumumba, le président de la Haute-Volta demande l'évacuation de la base militaire de Bobo-Dioulasso, décide la suppression des barrières douanières avec le Ghana et fait une visite à Bamako ».

Les pressions s'exercent alors. Avec les militaires quittant Bobo-Dioulasso, partent les commerçants français. C'est le début de la décadence économique de Bobo-Dioulasso. Le « frère » H. Boigny est chargé par la France de « conseiller » le président Yaméogho et, dès 1962, un rapprochement avec la Côte-d'Ivoire s'amorce.

Une politique de « développement social » est lancée, favorisant l'émancipation des femmes, diminuant l'autorité des chefs coutumiers. En contre-coup, les chefs qui ont une influence certaine sur les populations font courir le bruit que « le gouvernement est mauvais ».

Une politique de « développement » administratif est suivie, tendant à multiplier les circonscriptions et les emplois dans l'administration (le seul secteur assurant des salaires décentes...).

En 1963, le marasme économique se fait jour. En 1965, il est prouvé que l'administration absorbe 60 % du budget national ; le reste étant dépensé pour la construction de petits barrages, de puits, de dispensaires de « brousse », d'écoles, de pistes. Et bien que l'augmentation de la production agricole ait été à nouveau tentée (coton : 3 000 t en 1960, 10 000 t en 1965 ; arachide : 850 t en 1961, 4 300 t en 1965), les caisses de l'État sont vides.

Il faut augmenter les impôts et les taxes. Le commerce européen ferme ses portes.

C'est alors que l'ami ivoirien propose une « fédération camouflée » entre la Côte-d'Ivoire et la Haute-Volta en proposant pour les Voltaïques la double nationalité. Le président H. Boigny vient en Haute-Volta expliquer que la « Côte-d'Ivoire ne peut constituer une oasis de prospérité au milieu d'un désert de misère ».

Au moment où les deux gouvernements sont prêts à ratifier la double nationalité, le mécontentement populaire (surtout celui des fonctionnaires à qui on annonce un abattement de 20 % de leur salaire) renverse le président Yaméogho (janvier 1966). Les militaires sont appelés au pouvoir. Ils instaurent un régime d'austérité.

Le gouvernement indépendant de la Haute-Volta ne peut faire face aux dépenses requises pour un développement économique. C'est l'aide extérieure qui s'en charge, représentée sur place par des sociétés d'intervention : CFDT (Compagnie française des textiles), BDPA (Bureau pour le développement de la production agricole), SATEC (Société d'aide technique et commerciale). Ces sociétés se partagent le pays sur la base des ORD (Organismes régionaux de développement). Leur programme est simple : produire du coton et de l'arachide, vendre de l'engrais et des charmes, vendre du ciment, construire des puits et des magasins de stockage...

Contrairement aux propos tenus le jour de l'indépendance, n'y aurait-il rien de nouveau sous le soleil ? L'émigration des Voltaïques continue et s'accélère : entre 15 000 et 20 000 départs par an, de 1960 à 1964, puis entre 20 000 et 25 000 départs par an, de 1965 à 1970 (enquête ORSTOM, 1977, convention FAC).

L'indépendance de la Haute-Volta a, un moment, ralenti l'émigration. De toute évidence, la prise en main des responsabilités nationales par les Voltaïques, assistés par des étrangers coopérants, et les prémices d'une vaste action de développement rural ont été porteurs d'espoirs : une évolution était possible ; l'avenir pouvait être différent.

« Pendant quelques années, aidée par la diffusion d'un sentiment national, la société rurale a tenté d'enrayer l'émigration, mais l'importante action de développement fondée surtout sur la traction attelée au service — une fois encore — des cultures commerciales (coton, arachide) n'a pas permis de faire accéder les paysans à un niveau d'aisance économique sensiblement plus élevé que celui des dernières années de la colonisation. L'action a été mal définie (le remboursement des prêts de matériels et d'ani-

maux était exigé trop rapidement) et se termine par un échec, vivement ressenti par la population, faisant naître ou renforçant un sentiment d'impuissance ; même le gouvernement, malgré d'importants moyens mis en œuvre, baisse les bras.

La nouvelle politique économique, dite d'austérité, suivie par l'État, à partir de 1966, signale clairement que l'indépendance politique ne peut, à elle seule, amener le changement économique et social. Les migrations vers l'étranger retrouvent donc un nouvel élan, d'autant qu'en 1969 commence un cycle de mauvaises années pluviométriques ; la disette est générale et plus vivement ressentie dans les régions du nord ; l'économie de survie, fondée sur les plantes vivrières, redevient la priorité des priorités. La population doute que son pays soit en mesure de lui apporter le progrès économique espéré. » (d'après Rémy, 1977).

Quel programme pour demain ?

Après quatorze ans de gouvernement du général Lami-zana, quatorze ans durant lesquels les civils ont été associés épisodiquement aux responsabilités, un nouveau gouvernement a, depuis le 28 novembre 1980, décidé de nouvelles orientations à prendre en matière de développement économique. Sont-elles vraiment nouvelles ?

Le numéro 713 de *Carrefour Africain* a publié le programme du Comité militaire de redressement pour le progrès national (CMRPN), présenté le 1^{er} mai 1981 par le nouveau chef de l'État. La nouveauté réside surtout dans la volonté « de ne pas s'avouer vaincu ».

Le thème de l'exploitation des gisements miniers est, une fois encore, porteur d'espoir : amener à son terme l'étude de factibilité du gisement de manganèse de Tambao et réouverture de la mine d'or de Poura. La vigilance des fonctionnaires est, une nouvelle fois, requise, non pas seulement pour administrer, mais pour aider la population dans son effort de développement. La priorité reste donc bien le développement rural.

Lisons quelques extraits du programme annoncé le 1^{er} mai :

« ... Un développement fondé avant tout sur nos propres moyens, en vue d'une promotion autonome (...); en tout premier lieu, s'impose la décolonisation de nos mentalités longtemps acquises à l'idée de la « pauvreté presque irréversible de la Haute-Volta », que d'aucuns se plaisent à accrédi-ter ».

Parmi les raisons de la stagnation économique, « les handicaps naturels mis à part », le chef de l'État évoque : « l'absence jusque-là de volonté affirmée » et « le choix des priorités en dehors de la satisfaction des besoins fondamentaux des populations ». Il poursuit : « Au stade actuel de développement de notre pays, tous nos efforts, dans la décennie qui commence, doivent tendre vers une rupture avec le passé et vers la satisfaction des besoins élémentaires des masses voltaïques, parmi lesquels sont évoqués en premier : « bien se nourrir » et « bien se porter ».

Le développement est défini comme un tout, « qui concerne tous les aspects de la vie ». C'est pourquoi « notre programme d'action en matière de développement économique portera sur le secteur rural, en priorité ».

La situation actuelle est considérée comme la conséquence de « facteurs multiples : aléas climatiques, problèmes fonciers, incohérence de la politique de l'eau, pratique d'une culture extensive, caractérisée par une faible productivité, intensification des cultures industrielles au détriment des cultures vivrières, sous-équipement des paysans en matériel, taux d'encadrement très bas (encadrement de vulgarisation agricole s'entend), mauvaise réglementation de la commercialisation, inorganisation des producteurs... ». « Or, le secteur rural peut et doit devenir le levier de notre développement, le point de départ de notre décollage économique, car l'augmentation de la production et de la productivité dans ce secteur devrait générer en amont et en aval une chaîne d'unités de production : pépinières d'emplois... ».

« ... Ainsi donc, pour conjurer nos défaillances actuelles qui contrecarrent l'objectif prioritaire de l'auto-suffisance alimentaire, le CMRPN s'engage à mettre sur pied un programme national dont les premières tâches seront les suivantes :

- l'aide aux paysans pour s'organiser afin de mieux produire et de se doter des structures socio-culturelles qui élèveront le niveau et le rendement de la main-d'œuvre, ainsi que la qualité de la vie dans les villages ;

- l'association des cultures irriguées aux cultures pluviales (...);

- la revalorisation du Service national des sols ;

- la création d'une Commission nationale de réforme agraire et de développement rural, chargée de l'étude et de la soumission des projets relatifs à l'utilisation la plus rationnelle de nos terres ;

- l'intensification de la recherche agronomique (...).

Hormis les critiques formulées à l'endroit du gouvernement précédent, quel changement se dessine à la lecture de ces longs extraits ? Vœux ou décisions prises ou à prendre ?

Considérer la satisfaction des besoins vivriers comme prioritaire paraît une évidence ; l'annoncer comme un « renversement » par rapport à « l'intensification des cultures industrielles au détriment des cultures vivrières », soutenue jusque-là par les gouvernements précédents, c'est faire un choix politique. Ce choix s'accompagne de la mise en place de « structures socio-culturelles » (nouvelles ?) dans les villages et de la création d'une commission de réforme agraire.

Cela ne présage-t-il pas le renforcement du contrôle de l'État sur le monde paysan ? La volonté politique exprimée n'est-elle pas celle d'un dirigisme d'État ? La rupture avec le passé, mentionnée dans le discours-programme du 1^{er} mai, n'amènerait-elle pas la mise sur pied de coopératives de production (et pas seulement de vente) opérant sur des terres communes ? Ce ne sont là que des questions (5). On peut penser aussi que le nouveau gouvernement ait sim-

(5) Dans les pays voisins : Togo, Bénin et surtout Mali, les exemples ne manquent pas de groupements coopératifs de production, dont les programmes n'ont pu être menés à terme, faute de collaboration du paysannat aux essais de collectivisation de la production. La mutation d'une société « colonisée » à une nation socialiste comporte, quand la tentative est brusquée, d'inévitables difficultés qui peuvent amener un gouvernement à adopter un radicalisme d'une intransigeance croissante (cf. Kohler, 1974).

plement songé à redonner vie à l'entraide traditionnelle et aux groupements socio-résidentiels (les quartiers de l'ancien temps), déstructurés pendant la période coloniale pour favoriser l'individualisme agraire, mais les moyens d'y parvenir ne sont pas exposés. Dans un cas comme dans l'autre, qu'il s'agisse de coopératives d'État ou de restructuration villageoise, il ne faudrait pas qu'aux facteurs évoqués par le chef de l'État voltaïque pour expliquer le blocage économique actuel, s'ajoutent au cours des prochaines années de nouvelles contraintes — à caractère politique, cette fois, qui viendraient encore accroître le nombre des émigrants.

Conclusion

En 1892, Binger écrivait à propos de la région mossi, actuellement au centre de la Haute-Volta : « Ce pays pourrait être riche, sa population est très dense (environ 20 habitants au kilomètre carré (...), mais le Mossi (le pays mossi) ne produit pas grand'chose (...). Les produits du sol ne suffisent pas à donner la prospérité à un pays, il faut le commerce et l'industrie, chez les Noirs comme chez nous. Partout où, à côté de l'agriculture, l'homme s'occupe aussi de commerce et d'industrie, le pays est prospère et se développe » (p. 501 de l'édition de 1892).

En 1981, les densités dans cette même région avoisinent les 50-75 habitants/km². « L'activité économique du pays mossi est dominée par l'agriculture du mil ; une faible partie de la récolte annuelle est exportée vers les régions voisines, tandis que la plus grande partie est consommée par les producteurs eux-mêmes. Les transactions portant sur le mil sont de faibles ampleurs (IZARD, 1970). L'objectif prioritaire du gouvernement reste l'auto-suffisance alimentaire.

L'accroissement de la population sera-t-il encore longtemps le frein du développement ? Aucune mention des migrations n'est faite dans le discours du 1^{er} mai 1981.

Jean-Yves MARCHAL

Orientations bibliographiques

- BINGER Capt. (1892), *Du Niger au golfe de Guinée, par le pays de Kong et le Mossi*, Paris, Hachette (réédition 1980, Soc. des Africanistes, Musée de l'Homme, Paris).
- BOSERUPT E. (1970), *Évolution agraire et pression démographique*, Coll. Nouvelle Bibl. Scientifique, Flammarion, Paris.
- DENIEL R. (1968), *De la savane à la ville*, Coll. Tiers monde et Développement, Aubier, Paris.
- DRESH J. (1945), « Rapport sur les migrations des travailleurs de la Côte-d'Ivoire », *Un géographe au déclin des Empires*, Hérodote, Maspero, Paris, 1979.
- IZARD M. (1970), *Introduction à l'Histoire des royaumes mossi*, Recherches voltaïques N° 13, CNRS, Paris.
- KOHLER J.M. (1971), *Activités agricoles et changements sociaux dans l'Ouest-Mossi (Haute-Volta)*, Mémoire ORSTOM, N° 46, Paris.
- KOHLER J.M. (1974), *Les Mossi de Kolongotomo et la collectivisation à l'Office du Niger (Mali)*, ORSTOM, Paris, coll. Travaux et Documents, N°37.
- REMY G. (1977), *Enquête sur les mouvements de population à partir du pays mossi (Haute-Volta)*, ORSTOM - Ministère du Travail de la Haute-Volta (convention FAC), Rapport de synthèse, 2 vol.
- SKINNER E.P. (1964), *Les Mossi de la Haute-Volta*, Nouveaux Horizons, Paris (édition française, 1972).
- (*Économie et humanisme*, mai-juin 1982.)

LA SITUATION ACTUELLE DE LA HAUTE-VOLTA : UNE ÉCONOMIE PAUVRE ET STAGNANTE

Sous le titre : « Haute-Volta : un effort nécessaire de l'aide internationale », la revue *Marchés tropicaux et méditerranéens* (*) a publié, dans son numéro du 20 août 1982, un article de Jacques Latrémolière dont on trouvera ci-dessous la partie qui traite de l'économie. La partie non reproduite traite notamment du rôle de l'Eglise et du syndicalisme.

Une économie basée sur l'agriculture

Nous avons vu que la Haute-Volta se trouvait en 1960, mieux préparée, sur le plan humain, que les États limitrophes à l'expansion économique qui allait être généralement enregistrée en Afrique occidentale. Mais ici l'intendance n'a pas suivi, et la machine a tourné à vide. D'où ses emballements.

La production de la Haute-Volta est surtout agricole et, pour sa plus grande part, autoconsommée, sauf pour quelques produits déterminant un certain courant d'exportation. L'auto-suffisance alimentaire n'en est pas assurée pour autant. La sécheresse explique sans doute l'ampleur

du déficit céréalier (200 000 t) de 1981. Mais les faibles hauteurs pluviométriques moyennes du Nord-Est font malheureusement de ce déficit un mal quasi chronique, en rendant précaire dans cette région la culture des vivriers, et pratiquement impossibles, sauf irrigation, les cultures industrielles. La persistance de l'émigration en est un symptôme évident, en même temps qu'une cause d'aggravation par éclaircissement de la population paysanne active.

Pour équilibrer ses achats à l'extérieur, le pays ne dispose, en fait, que du coton, du bétail et de certains oléagineux comme le sésame et le karité. Lancée sur les mêmes thèmes que l'opération Mali-Sud, avec l'intervention de la *Compagnie française pour le développement des fibres textiles (CFDT)* dans le cadre d'une société d'économie

(*) Revue hebdomadaire, 190, bd Haussmann, 75008 Paris.

PROBLÈMES ÉCONOMIQUES

SELECTION DE TEXTES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

31 DEC. 1982

PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

- La crise financière du Mexique et son arrière-plan économique (International Currency Review) 3
- Le Mexique aux prises avec sa crise financière : une explication de la politique suivie (Le Monde diplomatique) 10
- Les avatars du « miracle » libéral chilien (The Financial Times)..... 12
- Le choix d'une politique économique en Amérique latine : Friedman ou Keynes ? (Intereconomics) 14
- L'émergence d'une « 2^e vague » de PVD exportateurs de produits manufacturés (L'Observateur de l'OCDE) 19
- Brève histoire du développement économique de la Haute-Volta (Économie et humanisme) 23
- La situation actuelle de la Haute-Volta : une économie pauvre et stagnante (Marchés tropicaux et méditerranéens) 29

ORSTOM Fonds Documentaire

N° 3.5471 - exp 1

Cote : B 221 M

PL 45
RJK